

Nîmes, le

30 JUIN 2023

La Préfète du Gard

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département

En communication à :

- Monsieur le sous-préfet d'Alès
- Madame la sous-préfète de Le Vigan

Objet : Journée Nationale à la mémoire des Victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux Justes de France.

Instituée par le décret n° 93-150 du 3 février 1993 et par la Loi n°2000-644 du 10 juillet 2000, cette journée nationale a été fixée au 16 juillet si c'est un dimanche, ou au dimanche suivant.

A Nîmes, la cérémonie commémorative se déroulera le **dimanche 16 juillet 2023 à 11 heures devant la stèle érigée 1 bis rue du Général Leclerc (au pied des arches de la voie ferrée)** :

A cette occasion, Monsieur le sous-préfet directeur de cabinet de la préfète du Gard, donnera lecture du message de Madame la Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire auprès de Monsieur le Ministre des Armées qui vous sera envoyé ultérieurement.

Je vous rappelle qu'à cette occasion les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales. A cet effet, je vous demande également de veiller au bon état des drapeaux utilisés.



Marie-Françoise LECAILLON